

# Orthophoniste



Mme D. est orthophoniste

L'orthophonie s'adresse autant aux enfants qu'aux adultes .



&



Elle contient plusieurs domaines :

Chez les enfants : Le langage écrit et oral , la « logico-math » ( problèmes éventuels avec le raisonnement logique et les mathématiques, car la logique et les mathématiques sont étroitement liées ), la voix, le bégaiement, l'autisme ...

Chez les adultes : L'aphasie ( trouble de la communication ) , AVC ( Accidents Vasculaires Cérébraux ) , maladies neuro-dégénératives ...

Chez les adultes et les enfants : La surdité , l'IMC ( Infirmes Moteurs Cérébraux ) , les retards mentaux ...

Ce qui a attiré Mme D. vers l'orthophonie est

- Le contact avec les personnes
- La diversité des personnes ( de 3-4 ans à 85 ans ),
- L'aspect médical ,
- Les déplacements, car on peut aussi bien travailler en cabinet qu'à domicile .
- La psychologie ,

Dans ce métier, ce qui plaît à Mme D., est la satisfaction des progrès ; sa plus grande satisfaction est quand on peut arrêter une rééducation, car la personne en question n'en a plus besoin.

Ce qui plaît le moins à Mme D. est l'aspect administratif .



Ce qu'il faut éviter d'après Mme D. :

Etre impatient  
prononciation



, avoir des déficiences auditives et des défauts de

Les qualités qu'il faut avoir pour exercer ce métier :

Il faut avoir envie d'aider  
gens.



, avoir envie de comprendre, avoir un bon contact avec les

avoir de la patience, de l'empathie



, être généreux et être bon en orthographe

Les obligations horaires de Mme D. :

Mme D. travaille en « libéral » donc elle n'a pas d'horaires fixes ( elle s'organise comme elle le veut), mais pour satisfaire les patients, elle fait en sorte d'être la plus présente possible .

Le plus souvent, les rendez-vous ont lieu en dehors des horaires scolaires et le mercredi .



## Une des journées de travail de Mme D. :

Après être arrivée au cabinet, Mme D. prépare les dossiers, puis assure ses rendez vous (qui durent de 15 à 30 minutes) , elle peut avoir des réunions d'école. Puis, selon le temps qui lui reste, elle fait des rédactions de bilans, puis la comptabilité et les facturations.

## Les formations que Mme D. a suivies pour exercer ce métier :

Mme D. a fait ses formations en Belgique , où il faut une licence soit 5 ans d'études qui comprennent 2 années de psychologie et 3 ans d'orthophonie ( 2 ans de cours et 1 an de stages )

En France, il faut tenter un concours d'entrée, puis, si on est accepté, il faut faire 4 ans d'études .

Après avoir suivi ces formations, il faut en faire régulièrement, pendant sa carrière, pour se « remettre à jour »

## Voyages et langues étrangères :

Les voyages et les langues étrangères ne sont pas utiles pour pratiquer ce métier

## Condition physique :

Il ne faut pas particulièrement être en bonne condition physique pour ce métier .

## Y a t-il des dangers dans ce métier ?

Non, il n'y a pas de risques particuliers liés à l'exercice de ce métier

## Mme D. en 4e

En classe de 4e, Mme D. n'était pas certaine de devenir orthophoniste .

## Conseils de Mme D. pour réussir son orientation :

D'après Mme D., il faut bien se renseigner sur le métier, car souvent on a une image déformée du métier en question , il faut rencontrer des professionnels et il faut apprendre à se connaître soi-même.